



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 24 novembre 2016
Convocation des conseillers :
le 24 novembre 2016

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 2 décembre 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Pierre-Marc Knaff, Andre Zwally, Evry Wohlfarth, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Christian Weis, Conseiller
Excusés : Paul Weidig, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 1.1. Budget rectifié de l'exercice 2016; décision

Vu les propositions du collège des bourgmestre et échevins relatives au budget rectifié de l'exercice 2016;

Vu le chapitre 1er du titre 4 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;
Vu les dispositions et instructions sur la matière;

Après en avoir délibéré conformément à la loi,

arrête
par 10 voix oui et 8 voix non

le budget rectifié de l'exercice 2016.

en séance

date qu'en tête